

AUTOROUTE ET ROUTE BLANCHES (A40 ET RN205) Les travaux d'avril 2026

Les équipes d'ATMB engagent les travaux de protection des riverains du bruit à Archamps (A40) et aux Houches (RN205), rénovent les chaussées du défilé Sainte-Marie (RN205) et le viaduc du Fayet (A40), mènent les maintenances semestrielles des trois tunnels : Vuache (A40), Chatelard et Chavants (RN205). Elles poursuivent les travaux de sécurisation au tunnel du Vuache, à la sortie n°14 « Annemasse » et à la douane de Bardonnex (A41).

Le mois d'avril est marqué par plusieurs travaux d'améliorations menés sur l'autoroute et sur la RN205. Ces derniers sont indispensables au maintien d'un réseau sécurisé et durable.

Sur la RN205, les équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) effectuent la maintenance semestrielle des tunnels du Chatelard et des Chavants et changent les accélérateurs en voûte de ce dernier. Les chaussées finales du défilé Sainte-Marie sont posées et le mur antibruit des Houches débute sa construction.

Sur l'A40, le viaduc du Fayet est rénové, le 4ème portique en préparation du Flux Libre est posé à Magland, la construction du mur antibruit d'Archamps est engagée et la maintenance du tunnel du Vuache sera réalisée.

Les travaux engagés en mars se poursuivent à la sortie n°14 « Annemasse », au tunnel du Vuache et à la douane de Bardonnex (A41).

Dans les tunnels des Chavants et du Châtelard (RN205) : maintenance semestrielle et changement de accélérateurs aux Chavants

Sur la Route Blanche, en direction de Chamonix, les travaux de maintenance préventive aux tunnels des Chavants et du Châtelard se dérouleront **du lundi 7 au jeudi 10 avril**.

Cette maintenance des tunnels a lieu deux fois par an, afin que les équipes d'ATMB s'assurent du fonctionnement optimal des équipements de sécurité : éclairage des voies, capteurs de fumées, ventilateurs, détection automatique d'incident, extincteurs et postes d'appel d'urgence.

Au niveau du tunnel du Chatelard, la circulation s'effectuera sur une seule voie, gauche ou droite selon les besoins des équipes, et la vitesse sera réduite à 50 km/h.



Tunnel des Chavants©ATMB

Le tunnel des Chavants sera totalement fermé du 7 au 10 avril afin de procéder au remplacement des accélérateurs du tunnel.

Aussi la circulation en direction de Chamonix, sera basculée sur 3 km sur le sens opposé.

C'est la première fois dans l'histoire de la RN205 que le secteur rénové du défilé Sainte Marie est mis à double sens de circulation. Ceci est rendu possible depuis les travaux de réaménagement de cette portion, élargie et moins sinueuse.

Plus d'informations sur la page web : <https://www.atmb.com/notre-adn/travaux-rn205-defile-sainte-marie/>

Au défilé Sainte-Marie (RN205) : pose des chaussées définitives

Du lundi 13 au vendredi 24 avril*, les chaussées définitives seront posées sur la portion de 1,5 km rénovée entre 2022 et 2025.

Aussi, la section en direction de Passy/Genève sera totalement fermée et la circulation basculée sur le sens montant, direction Chamonix.

Les conducteurs circuleront à double sens dans le tunnel du Chavants.



Aux Houches (RN205) : protection contre le bruit

Du lundi 30 mars au vendredi 30 octobre*, un mur antibruit sera construit sur la commune des Houches, au lieu-dit le « Bourgeat ».

D'une longueur de 954 mètres, il sera construit en deux fois, en 2026, puis en 2027. Son objectif est d'améliorer la qualité de vie des riverains proches de la RN205 et dont la construction est antérieure à 1978.

La construction du mur nécessite la fermeture de la bande d'arrêt d'urgence, sans impact sur les conditions de circulation.

A Passy (A40) : rénovation du viaduc du Fayet

Du lundi 13 au vendredi 24 avril*, des travaux de rénovation sur les joints et sur la chaussée seront menés sur le viaduc autoroutier qui enjambe la voie ferrée. Il se situe juste avant l'entrée sur la RN205 par le diffuseur n°22.

Ces travaux s'effectueront en journée, sous basculement de circulation, avec une seule voie par sens.

- Du 13 au 17 avril : les véhicules en direction de Chamonix seront basculés sur le sens opposé.
- Du 20 au 24 avril : les véhicules en direction de Genève/Mâcon seront basculés sur le sens opposé.

A Magland (A40) : Préparation à l'arrivée du Flux libre à Magland

Les équipes poursuivent la préparation à l'arrivée du Flux libre prévue en 2027. C'est au tour de la commune de Magland d'accueillir le 4ème des cinq portiques prévus entre Annemasse et Passy.

La pose d'un portique comprend trois phases :

- L'assemblage au sol du portique, nécessitant la fermeture de la voie de droite en direction de Genève/Mâcon. Ces travaux se dérouleront le mercredi 8 avril de 9 h 30 à 21 h.

- La pose du portique au-dessus de voies, la nuit sous coupure totale de la circulation :

- **La nuit du mercredi 8 avril, de 20h30 à 5h30, l'A40 sera fermée :**

- **en direction de Chamonix entre les diffuseurs de Cluses n°19 et Sallanches n° 20,**
 - **en direction de Genève/Mâcon entre les diffuseurs Sallanches n°20 et Scionzier n°18.**

- Le réglage des équipements du portique permettant les tests préparatoires, nécessitant une nuit de fermeture par sens de circulation :

- **La nuit du lundi 27 avril, de 20h30 à 5h30, l'A40 sera fermée en direction de Chamonix entre les diffuseurs Cluses n°19 et Sallanches n°20.**

- **La nuit du mardi 28 avril, de 20h30 à 5h30, l'A40 sera fermée en direction de Genève/Mâcon entre les diffuseurs de Sallanches n°20 et de Cluses n°19.**

Par ailleurs sur le portique Flux Libre d'Arthaz, une nouvelle intervention doit se dérouler :

- **Les nuits du lundi 20 et mardi 21 avril, de 21 h à 5h l'A40 sera fermée dans les deux sens de circulation entre les diffuseurs de Annemasse n°14 et Vallée Verte n° 15.**

Le prochain portique sera posé en mai sur la commune de Vougy.

Pour mémoire, l'autoroute en Flux Libre entre Annemasse et Passy signifie la fin des arrêts aux barrières de péage et le remplacement de ces dernières par des portiques. Mise en place sur le territoire couvert par le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA2), elle représente une économie de 2 500 tonnes de CO2 par an, ce qui équivaut à 20 millions de kilomètres parcourus par un véhicule léger thermique**.

En savoir plus sur le Flux Libre : <https://www.atmb.com/notre-adn/flux-libre-peage-sans-arrets-ni-barrieres/>

A Archamps (A40) : protection contre le bruit et rénovation du pont au-dessus de la RD18

Du 13 avril au 6 novembre*, deux chantiers majeurs d'amélioration seront menés sur la commune d'Archamps :

- Du 13 avril au 31 juillet* : un mur antibruit d'une longueur de 200 mètres et d'une hauteur de 3 mètres sera érigé pour protéger les riverains du bruit routier.
- Du 1er août au 6 novembre* : le pont de l'A40, dit de « Combe », qui enjambe la RD18 sera rénové. Cette route départementale accueille un trafic important pour la vie locale et le programme de rénovation du pont s'adapte aux impératifs de la commune en restant toujours ouvert, notamment pour le passage des transports scolaires.

Situés sur une portion d'A40 qui enregistre plus de 50 000 véhicules par jour en semaine, ces travaux vont profondément modifier les conditions de circulation des conducteurs durant plusieurs mois.

Consciente des impacts potentiels sur les déplacements quotidiens, **ATMB fait en sorte de maintenir durant toute la durée du chantier deux voies de circulation dans chaque sens.**

Pour cela, les largeurs de voies seront réduites et les voies seront dévoyées. Durant certaines phases du chantier, les deux voies du même sens pourront être séparées par le terre-plein central. La vitesse sera abaissée.

Ce chantier se déroulera en trois phases.

1^{ère} phase du 13 avril au 31 juillet :

En direction de Genève/Mâcon, les voies de circulation seront réduites en largeur et dévoyées sur une distance de 1 300 mètres.

En direction de Chamonix, immédiatement après la bretelle d'entrée n°13.1 Archamps, les voies de circulation seront réduites en largeur et dévoyées sur une distance de 1 300 mètres.

- Les deux voies en direction de Chamonix seront séparées par le terre-plein central.



Quatre nuits de fermeture de 21h à 5h, le lundi 13, mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16, seront nécessaires, dans les deux sens de circulation, entre Archamps n°13.1 et Annemasse n°14, afin de mettre en place les balisages en béton protégeant les équipes de chantier et réaliser des travaux préparatoires.

Tunnel du Vuache (A40) : Maintenance semestrielle

Du lundi 20 au vendredi 24 avril, le tunnel sera entièrement fermé chaque nuit, de 20 h 30 à 6 h pour la maintenance semestrielle.

Deux fois par an, le tunnel du Vuache fait l'objet de travaux de maintenance afin d'assurer un fonctionnement optimal des équipements de sécurité : éclairage des voies, capteurs de fumée, ventilateurs, détection automatique d'incident, caméras de surveillance, extincteurs, postes d'appel d'urgence... Plus de 20 entreprises interviendront durant ces coupures.



Pour que le trafic reste fluide en journée, la maintenance sera effectuée les nuits de lundi 20, mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 avril entre 20 h 30 et 6 h du matin.

Cela implique **la fermeture de la circulation dans les deux sens de circulation entre les échangeurs n°13 de Saint-Julien-en-Genevois et n°10 de Bellegarde. L'échangeur n°11 Eloise sera également fermé.**

Une déviation sera proposée aux conducteurs sur le réseau secondaire.

A Passy et à Sallanches : travaux de pontage de fissures

Le procédé de pontage de fissures est une technique visant à rétablir l'intégrité et l'étanchéité de la couche de roulement en surface.



La nuit du 8 avril, de 20 h à 5h30, la bretelle d'entrée Passy n°21 en direction de Genève/Mâcon sera fermée.

Les nuits du 9 et du 16 avril, de 20 h à 5h30, la bretelle d'entrée Sallanches n°20 en direction de Chamonix sera fermée.

Rappel au tunnel du Vuache (A40) : travaux de protection de l'eau potable

L'année 2026 sera consacrée à la poursuite des travaux de protection des zones de captage d'eau potable de Clarafond et Dingy en Vuache.

L'imperméabilisation totale des voies de l'A40 en cas de pollution accidentelle sera réalisée, avec la pose de nouvelles glissières béton « anti-renversement » et la création des canalisations permettant l'évacuation des eaux vers les bassins construits en 2023 et 2025.

Du 23 mars au 14 mai 2026*

La voie de droite sera fermée dans les deux sens de circulation, entre les communes de Valleiry et Clarafond. Les véhicules rouleront sur une seule voie, y compris le week-end.

i Ce balisage sera levé entre le 14 et le 25 mai afin de ne pas créer de perturbation supplémentaire durant les trafics importants des week-ends fériés de l'ascension et de la pentecôte.

Du 25 mai au 19 juin 2026* : les travaux reprendront dans la même configuration.

Pour mémoire, sur l'Autoroute Blanche (A40), un programme de modernisation du tunnel du Vuache et de ses abords est mené sur une section de 8 km, dans les deux sens de circulation.

Pour éviter les trafics estivaux très denses, les travaux se déroulent en dix phases entre 2023 et 2028, dont deux en 2026 de mars à juillet, puis de septembre à novembre.

Rappel à Bardonnex (A41) : améliorer le passage de la douane avec la création d'une voie de covoiturage et le réaménagement du parking poids lourd***

Du 30 mars au 4 septembre*, les équipes d'ATMB engagent des travaux de transformation de la plateforme douanière, côté France.

Pour diminuer l'attente au passage de la douane, notamment aux heures de pointe du matin, deux aménagements sont prévus :

- La création d'une voie dédiée au covoiturage, dans le sens France-Suisse, permettant un passage plus rapide le matin aux véhicules transportant au minimum deux personnes.
- Le réaménagement des parkings poids lourds pour fluidifier l'accès à la frontière et aux formalités douanières. En effet, la configuration actuelle provoque des remontées de file sur l'A41, en particulier à l'heure de pointe du matin.

Les zones de stationnement existantes seront complètement réaménagées, afin de mieux s'adapter aux différents usages des flux liés aux formalités douanières :

- les voies dédiées aux poids lourds seront plus lisibles en fonction de la nature des formalités douanières,
- les accès piétons seront revus et sécurisés,
- les sanitaires seront complètement rénovés.

Les travaux de réaménagement des parkings seront réalisés chaque semaine, sous fermetures partielles des parkings poids lourds, du lundi à 8 h au vendredi à 12 h.

Plus d'infos sur : <https://www.atmb.com/diminuer-lattente-au-passage-de-la-douane-de-bardonnex/>

Rappel entre Bonneville et Saint-Pierre-en-Faucigny (A40) : reprise des glissières de sécurité

Depuis le 17 mars et jusqu'au 16 avril*, entre Saint-Pierre-en-Faucigny et Bonneville, un chantier de reprise des glissières de sécurité en béton sur 2,5 km se déroule dans les deux sens de circulation.

Ces travaux se dérouleront avec le maintien de deux voies de circulation dans chaque sens, mais avec une largeur réduite. Pour la mise en place de cette configuration des voies, les équipes doivent mettre en place un balisage en béton pour assurer la sécurité des conducteurs et des ouvriers travaillant sur le chantier. Cette pose nécessite quelques fermetures des voies, le temps d'installer les blocs en béton.

Les nuits du mardi 7 avril et du jeudi 9 avril*, de 21 h à 5 h, les voies en direction de Genève/Mâcon seront fermées entre l'échangeur de Bonneville Zones Industrielles n°17 et Bonneville Centre n° 16.

La nuit du jeudi 16 avril* de 21 h à 5 h, les voies en direction de Chamonix seront fermées entre l'échangeur de Bonneville Centre n°16 et de Bonneville Zones Industrielles n°17.

Rappel à Etrembières : sécurisation par l'allongement de la sortie n° 14 « Annemasse »

Depuis le 16 février au jusqu'à fin août* 2026, la bretelle de sortie n°14 « Annemasse » en direction de Chamonix sur l'A40 est en travaux. La bande d'arrêt d'urgence est fermée sur environ 1 km avant la sortie.

Ces travaux visent à allonger la bretelle de 700 mètres afin de sécuriser la circulation et d'éviter les arrêts sur la bande d'arrêt d'urgence, fréquents aux heures de pointe.

Ces travaux permettront :

- d'augmenter la capacité de stockage de cette sortie
- et de la séparer du flux de l'autoroute par une glissière de sécurité en béton.



Sortie n°14 Annemasse A40

En journée, des perturbations de circulation restent possibles aux heures de congestion.

Aussi nous conseillons aux conducteurs qui empruntent habituellement cette sortie n° 14 de s'orienter vers la sortie n°14-1 « Gaillard » durant ces travaux.

Les conducteurs en direction de Chamonix, sont invités à la plus grande vigilance et nous leur demandons de longer cette zone de chantier sur la voie de gauche de l'A40, afin de s'écarter du flux de la voie de droite de l'A40, potentiellement ralenti par les véhicules souhaitant emprunter la sortie n° 14.

Durant les travaux, la vitesse sera abaissée à 70 km/h sur les voies de l'A40 et à 50 km/h sur la bretelle de sortie

Plus d'infos sur : <https://www.atmb.com/etrembieres-a40-securisation-sortie-n14-annemasse-en-direction-de-chamonix/>

Fermetures sur les réseaux autoroutiers voisins :

Fermetures APRR : des travaux seront menés sur le réseau voisin APRR. L'autoroute A40 sera coupée entre Bellegarde n°10 et Saint-Martin-du-Fresne n°8 les nuits du lundi 30, mardi 31 mars, mercredi 1^{er} et jeudi 2 avril, de 21 h à 6 h le lendemain.

Pour plus d'informations sur les conditions de circulation en temps réel, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.atmb.com/info-traffic-a40-rn205/>

Consciente des impacts potentiels des travaux sur les déplacements quotidiens, ATMB applique deux principes d'organisation afin de limiter les nuisances :

- **Conserver deux voies de circulation par sens, en journée et surtout durant les périodes de congestion du matin et du soir ainsi que les week-ends.**
- **Mener les travaux les plus impactant majoritairement de nuit, sous fermeture ciblées, entre le lundi soir et le vendredi matin de 21 h à 5 h, et hors jours fériés.**

* En cas d'intempéries, les dates des travaux peuvent évoluer.

** Source ADEME avec un véhicule thermique de taille moyenne et récent.

*** Ces travaux sont cofinancés par :



A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 330 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51